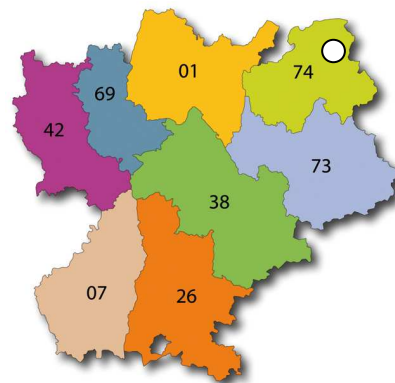




JARDIN DES CIMES : ENTRE CULTURE, ECONOMIE ET SOLIDARITE AU PLATEAU D'ASSY (74)

Plateau d'Assy

Le plateau d'Assy se situe dans la vallée de Chamonix à 1 000 m d'altitude, face à la chaîne du Mont-Blanc. Sur le territoire de la commune de Passy, ce hameau riche d'art et d'histoire de part la présence de l'église Notre-Dame de Toute-Grâce reconnue monument historique sur le Plateau d'Assy, le hameau offre des chefs-d'œuvre d'art moderne des plus prestigieux artistes du XXe siècle. Le Plateau d'Assy fut également un site privilégié pour l'édification de très grands sanatoriums à partir des années 1920. Aujourd'hui, les établissements de santé, soumis à la nouvelle politique de santé publique, sont fermés, ce qui entraîne des difficultés de reconversion du territoire.



A l'origine

En 2002, l'association "En passant par la montagne", basée à Servoz, à 10 km de Passy, a fait de l'insertion une priorité. A vocation d'aide aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion sociale, l'association a monté l'entreprise d'insertion Champ des Cimes en 2005, entreprise sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) et spécialisée dans l'aménagement et la valorisation des espaces naturels, paysagers et du patrimoine montagnard. Avec un projet en tête de créer un jardin pédagogique, l'association a proposé le projet aux communes de Haute-Savoie. Passy s'est démarqué en s'appropriant le projet. Le niveau d'altitude du Plateau d'Assy et ses difficultés économiques faisait du hameau l'emplacement idéal pour le jardin. Ce projet s'inscrivait dans la poursuite de la démarche culturelle du hameau mais surtout permettait de redynamiser l'emploi. Ainsi, le jardin, conçu par l'entreprise Champ des Cimes, introduisait la mise en place de la stratégie de reconversion du territoire de Passy.

Ouvert au public depuis juillet 2008, le Jardin des Cimes a permis la création d'un lieu mêlant tourisme et pédagogie, insertion par l'activité économique et lutte contre les exclusions par la formation.



Objectifs du projet

1/ Redynamiser l'emploi sur la commune via l'insertion et le tourisme.

2/ Valoriser le patrimoine naturel tout en éduquant à la montagne.

Et si c'était à refaire ?

«Il a été difficile de faire accepter le projet à mon équipe et à la population. Quand on parle d'entreprise d'insertion, les gens sont réticents. Il a fallu beaucoup de volonté pour les convaincre mais également pour trouver des financeurs. Cependant, petit à petit on a réussi à obtenir 109 995 euros de la Région et 150 000 euros du Conseil général de Haute-Savoie. La commune a tout de même sorti 500 000 euros en investissement de base. Je referai absolument ce projet car il a permis de dynamiser l'économie de la commune alors qu'elle souffrait de fermetures de nombreux de ses établissements médicaux. Le jardin a développé l'activité touristique de la commune, une via ferrata a même été créée en complément.»

Yves Tissot, ancien Maire de Passy

Points forts

- Dynamique partenariale de territoire
- Préservation de l'environnement et consommation responsable
- Art et environnement : une approche pédagogique
- Solidarité et lutte contre l'exclusion
- Economie locale et solidaire

Principales étapes

2005 : Création de l'entreprise d'insertion Champ des Cimes

2007 : Début des travaux du Jardin des Cimes

2008 : Ouverture du Jardin des Cimes et création de 10 emplois en insertion au jardin

2008-2009 : Passage de 7 000 à 13 000 visiteurs

2009 : Création de nouvelles activités au sein de Champ des Cimes

- Entretien de la montagne
- Rénovation du patrimoine
- Restauration intérieure de bâtiments privés ou publics

2010 :

- Une équipe étendue à 30 personnes
- Obtention du label éco artisan par le chef d'équipe de la restauration intérieure de bâtiments

Acteurs impliqués

- Conseil général de Haute-Savoie, Région Rhône-Alpes
- CREA (Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude)
- Artisans, artistes (Loïc Tellier, Claude Cultot)
- Mairie de Passy
- entreprises privées et d'insertion

Contact

Champ des Cimes
Damien Girardier
Directeur de Champ des Cimes
1133, avenue Jacques Arnaud - 74190 Passy
04 50 53 44 75 / damien@champdescimes.com

Aller plus loin...

- www.champdescimes.com
- www.jardindescimes.com
- Association *En passant par la Montagne* : www.montagne.org

Quelques réalisations et indicateurs clés

■ Dynamique partenariale de territoire :

- 70 associés répartis en 6 catégories (créateurs, salariés, bénévoles, utilisateurs, partenaires privés, partenaires publics, communauté de communes, élus).
- 500 000 euros d'investissement de la commune de Passy pour les travaux de terrassement et acquisition du terrain en bail emphytéotique administratif. 15 propriétaires ont échangé leur terrain avec la Mairie qui, selon le bail, donne l'autonomie à Champ des Cimes pendant 30 ans.
- Collaboration avec le Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA) sur les aspects scientifiques et l'étude des écosystèmes.
- Conseil sur le développement durable avec l'aide de *Botanic*.
- 259 995 euros de subventions : 109 995 euros de la Région (60 000 euros dans le cadre du CDDRA et 49 995 euros dans le cadre des Trophées de l'Écotourisme) et 150 000 euros du Conseil général.

■ Préservation de l'environnement et consommation responsable :

- dans sa conception et sa gestion, le jardin a été pensé pour conserver la biodiversité locale et influencer les modes de consommation.
- Une parcelle du terrain est louée à un agriculteur bio. De ce fait, le jardin est sans engrais ni pesticide.
 - Une partie des légumes cuisinés au restaurant du jardin est directement issue de la parcelle de production bio du Jardin des Cimes.
 - Une parcelle du terrain est confiée à un agriculteur qui alimente en produits bio les écoles de Passy et une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne).
 - L'eau et les déchets sont gérés durablement : compost, tri sélectif, lavoiselle.

■ Art et environnement : une approche pédagogique

- Intégration d'un artiste plasticien (Loïc Tellier) et d'un artisan vannier (Claude Cultot) dans la construction du jardin.
- 5 animateurs gèrent 80 à 150 scolaires par jour en période scolaire.
- Un dossier pédagogique est mis à disposition des enseignants sur les thèmes du potager, de la botanique, de l'univers alpin, de la biodiversité, du développement durable et de l'expression artistique.
- Education adulte : découverte de la scénographie du site, ateliers de dégustation, conseils et pratique du jardinage bio.

■ Solidarités et lutte contre l'exclusion sociale :

- Un jardin partagé sur une zone du jardin est accessible aux personnes en situation d'isolement, de dépendance ou de faibles ressources. Géré par l'association *Une Farandole*, le jardin a été monté avec l'aide d'assistantes sociales. Encadrées par un agriculteur bio, les personnes peuvent bénéficier de conseils.
- Des concerts et expositions sur le thème de l'environnement et de l'histoire du territoire sont organisés dans le cadre du festival du jardin. Les artistes donnent également des représentations dans les centres de soins, maisons de retraite, centres sociaux...
- Le jardin est accessible aux personnes handicapées.

■ Economie locale et solidaire :

- L'enjeu est de pérenniser l'entreprise et le jardin.
- Une gouvernance d'entreprise égalitaire via le statut de SCIC.
 - Elargissement des activités à l'entretien de la montagne, la rénovation du patrimoine avec des formations de tailleurs de pierre et la restauration intérieure de bâtiments privés ou publics (isolation). L'entreprise est alors constituée d'une équipe de 30 personnes.
 - Agrandissement de l'équipe passant de 3 à 6 personnes grâce aux contrats avec des promoteurs locaux de maisons passives et de développement de la fibre de bois pour les projets de restauration. Le chef d'équipe de la restauration intérieure a été labellisé éco artisan. Les travaux d'isolation sont en matériaux écologiques.



Fiche téléchargeable sur :

www.ddrhonealpesraee.org (moteur de recherche : Solidarité sociale et culturelle / Initiatives de territoires)

Document réalisé par :

RHONALPENERGIE
Environnement

10 rue des Archers - 69002 Lyon
Téléphone : 04 78 37 29 14
Courriel : raee@raee.org
Internet : www.raee.org

Avec le soutien de :

Rhône-Alpes
Région